

CQP Moniteur de Vol à Plat en Soufflerie et qualification complémentaire Vol 3D en soufflerie Présentation synthétique de la formation

Il s'agit d'une compétence professionnelle reconnue par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la branche sport (CPNEF sport). L'arrêté du 25 juillet 2015 inscrit ce CQP au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Prérogatives du CQP

Le titulaire du CQP a démontré qu'il possède les compétences techniques et pédagogiques permettant d'encadrer en autonomie les activités de vol à plat en soufflerie pour tout public.

Le titulaire de la qualification complémentaire du CQP a démontré qu'il possède les compétences techniques et pédagogiques pour encadrer en autonomie les activités de vol 3D en soufflerie.

Pré requis d'entrée dans le processus de qualification

- Avoir 18 ans au jour de l'inscription
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique datant de moins de 3 mois
- Etre titulaire d'une attestation de PSC1 ou diplôme équivalent
- Présenter une attestation de réussite aux 6 tests techniques et physiques d'entrée en formation définis par la fédération française de parachutisme, délivrée par la FFP.

La formation

Les tests techniques sont organisés par la FFP. Pour s'y présenter, les candidats doivent déposer un dossier d'inscription au siège de la FFP. Une fois les tests techniques obtenus, La FFP inscrit les candidats en formation et leur délivre le carnet de liaison. C'est ce qu'on appelle «la mise en formation».

La formation s'effectue en alternance entre l'organisme de formation (OF) et une structure d'accueil: l'entreprise (E). Les OF auront été habilités par la FFP sur la base d'un dossier. Les formateurs et tuteurs auront été proposés par les OF et validés par la FFP.

Un tuteur est identifié dans l'entreprise. Il est en charge d'encadrer le stagiaire pendant la phase de perfectionnement des gestes techniques et de veiller au suivi de la mise en situation pédagogique du stagiaire. La formation en entreprise dure au minimum 140 heures pour l'encadrement du vol à plat et 20 heures pour l'encadrement du vol 3D.

La durée totale de la formation (OF +E) est de 320 heures pour l'encadrement du vol à plat et de 50 heures pour l'encadrement du vol en 3D.

Les évaluations sont organisées par la FFP pour chaque bloc de compétences. Un référentiel officiel indique l'ensemble des compétences propres à ce CQP.

Les Tarifs

Le prix des tests techniques et des évaluations est fixé par la FFP.

L'OF proposera un tarif pour les semaines en OF.

L'entreprise proposera un tarif pour les semaines de stage en situation.

Formations et Certifications	Tarifs
Tests techniques	150 €
Déclaration de mise en formation	Gratuit - à envoyer à la FFP
Formation	voir la structure habilitée
Certification BC1 - (3 candidats minimum)	250 €
Certification BC2 - (3 candidats minimum)	250 €
Certification BC3 - (3 candidats minimum)	300 €
Certification BC4 - (3 candidats minimum)	300 €
Certification BC5	400 €

Le carnet de liaison

Dès que l'inscription à la formation est retenue, le stagiaire reçoit un carnet de liaison. Son rôle est de décrire précisément les compétences à acquérir, d'assurer la liaison entre l'organisme de formation et l'alternance, de suivre le parcours de formation de chaque stagiaire et enfin d'être un outil permettant la validation des compétences.

La validation et délivrance

Un jury rassemblant deux représentants du CPNEF, un membre de la FFP ainsi que le responsable pédagogique, délivre le certificat après vérification de la validation de l'ensemble des compétences.

Reconnaissance des qualifications déjà acquises

Le règlement du CQP prévoit cette possibilité. Un formulaire spécifique en ligne sur le site FFP, permet de demander la délivrance de tout ou partie du CQP.

VAE

Le diplôme est ouvert à la validation des acquis de l'expérience selon les modalités inscrites dans le règlement.

mise à jour 04/04/2016

